Dossiers en responsabilité des IA-IPR EPS 2024-2025

publié le 11/09/2024 - mis à jour le 10/03/2025

Descriptif :

Précisions sur la répartition du suivi des dossiers par les IA IPR.

Le tableau suivant permet d'identifier l'interlocuteur privilégié pour échanger sur un dossier. Une adresse commune permet également de communiquer directement avec les deux inspecteurs. Il vous est demandé d'utiliser exclusivement votre adresse académique et de mettre votre chef d'établissement en copie pour toute question règlementaire.

Dossiers en responsabilité des IA-IPR EPS 2024 - 2025. Académie de Poitiers

ipr.eps@ac-poitiers.fr

Il n'existe pas de répartition géographique entre les deux inspecteurs qui interviennent sur l'ensemble du territoire académique.

IA IPR	**Jean-Charles THEVENOT** 07 71 37 88 31	**Fabien Monnier** 06 12 67 32 96
Missions nationales	Membre de la commission nationale des examens. Juré agrégation interne.	Juré agrégation externe.
Missions académiques	Co-Référent Formation initiale second degré. Référent Génération 2024 (Billetterie populaire).	Suivi ICAPS
Dossiers transversaux :	Evaluation des établissements. Référent réseau ECLORE Poitiers Est. Référent REP Buxerolles. Contrôle de l'instruction dans les familles.	Evaluation des établissements. Réseau ECLORE Poitiers Nord Référent lycée (à venir) Contrôle de l'instruction dans les familles.
Dossiers EPS :	Formation initiale (FSS et INSPE) = supports et tuteurs. Formation professionnelle continue. Président test académique de sauvetage aquatique. APPN et activités à environnement spécifique. Application PartagEps. Référent groupe académique santé et élèves à besoin particulier. Référent préparation agrégation interne.	Commission académique des examens (CCF, ponctuel et Amérique du sud) : ▸ Suivi des enseignements optionnels et de spécialité EPPCS. ▸ Référent spécialités danse, S2TMD, CHAD. Enseignement professionnel : ▸ Mission de contrôle pédagogique des CFA. ▸ Mention complémentaire AG2S. ▸ Unité de formation dans le secteur sportif, bac professionnel secteur sportif. Référent « savoir-nager ». Référent groupe académique TICE EPS. Référent préparation CAPEPS interne.

Dossiers sport :	Sections sportives scolaires. Classes sport étude, pôles d'entrainement. Sportifs de haut niveau, relation CREPS. 2 heures de sport en plus en collège.	Relations UNSS.
Dossiers communs :	Visites d'inspection (rendez-vous de carrière, visites conseil, titularisation, …). Recrutement et suivi des contractuels (CM). Gestion des ressources humaines (TZR, affectations, avis promotion, détachements…). Suivi des équipements sportifs. Coordination des chargés de mission.	

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.